



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 086 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 31 janvier 2018

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 31 janvier 2018

• (1530)

[Français]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Je souhaite la bienvenue à tous à cette rencontre du Comité.

[Traduction]

J'aimerais souhaiter la bienvenue à un nouveau membre du Comité, M. Earl Dreesen. Je suis heureux de vous accueillir.

D'où venez-vous déjà?

M. Earl Dreesen (Red Deer—Mountain View, PCC): Je représente la circonscription de Red Deer—Mountain View, où il y a beaucoup d'activités agricoles.

Le président: Je crois que c'est la même chose pour tous les autres. Je dois vous présenter la greffière.

[Français]

Mme Ariane Gagné-Frégeau est notre nouvelle greffière.

Nous allons d'abord tenir une élection, étant donné qu'il nous faut un nouveau deuxième vice-président. C'est Mme Brosseau qui était la deuxième vice-présidente.

[Traduction]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Je ne sais pas si nous voulons voter pour...

Le président: Nous n'avons pas le temps de mener une campagne. L'élection a lieu maintenant.

Nous devons élire un nouveau vice-président. Je vais laisser notre greffière suivre le processus.

[Français]

La greffière du Comité (Mme Ariane Gagné-Frégeau): Conformément à l'article 106(2) du Règlement, le second vice-président doit être un député de l'opposition provenant d'un parti autre que celui de l'opposition officielle.

Je suis maintenant prête à recevoir des motions pour le poste de second vice-président.

[Traduction]

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Je propose M. MacGregor.

[Français]

La greffière: Il est proposé par M. Pierre Breton que M. Alistair MacGregor soit élu deuxième vice-président du Comité.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

M. Francis Drouin: Un bon Français.

La greffière: Je déclare la motion adoptée et Alistair MacGregor dûment élu vice-président du Comité.

Des députés: Bravo!

Le président: Nous allons maintenant poursuivre la séance à huis clos pour reprendre nos travaux.

[La séance se poursuit à huis clos.]

• (1530)

(Pause)

• (1625)

Le président: Bienvenue à la deuxième partie de notre séance, qui portera sur notre étude sur les changements climatiques.

Nous accueillons deux représentantes de la Canadian Cattlemen's Association: la directrice générale du Conseil de recherche sur les bovins de boucherie, Mme Andrea Brocklebank; et la gestionnaire de l'environnement et du développement durable, Mme Fawn Jackson, qui comparait par vidéoconférence.

Je vous remercie toutes les deux de votre présence.

Dans le but de nous orienter un peu, je vais lire la motion qui porte sur ce que nous voulons faire ici. Je l'ai déjà lue en comité auparavant, mais je vais seulement m'assurer que nous nous concentrons sur ce que nous essayons d'accomplir.

Une partie de la motion porte sur l'« aide que le gouvernement peut apporter au secteur agricole canadien afin de lui permettre de mieux s'adapter à la gravité grandissante des problèmes liés aux changements climatiques et de mieux pallier les problèmes de conservation de l'eau et des sols ». Je sais que c'est assez général, mais cela fera en sorte que nous nous concentrerons là-dessus.

Nous allons tout d'abord entendre votre déclaration préliminaire, madame Brocklebank. Nous aurons peut-être plus de temps que nous en avons d'habitude, mais généralement, les déclarations durent sept minutes. La parole est à vous.

• (1630)

Mme Andrea Brocklebank (directrice générale, Conseil de recherche sur les bovins de boucherie, Canadian Cattlemen's Association): Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Andrea Brocklebank, et je suis la directrice générale du Conseil de recherche sur les bovins de boucherie. Je suis accompagnée de Mme Fawn Jackson, qui est gestionnaire du volet de l'environnement et du développement durable de la Canadian Cattlemen's Association.

Ma famille a une exploitation bovine dans le Sud de l'Alberta, et Fawn est au Manitoba. Les exploitations bovines sont situées majoritairement dans des zones où les sols sont pauvres, les précipitations sont faibles et les terrains sont accidentés, ce qui rend l'élevage difficile. Pour les producteurs, renforcer la résilience aux conditions climatiques changeantes est une seconde nature. Nous portons nos efforts sur cet aspect depuis longtemps, et nous continuerons à le faire.

L'industrie canadienne du boeuf a une occasion unique d'accroître ses activités. C'est une période stimulante non seulement pour nos producteurs, mais également pour les 228 000 Canadiens qui travaillent dans notre industrie. C'est aussi stimulant pour le milieu de la conservation, qui sait que s'il y a plus de vaches, il y a plus d'herbages et d'habitats fauniques.

Pour que nous puissions accroître nos activités, des investissements à long terme dans la recherche et l'adoption de bonnes politiques publiques afin d'assurer la résilience de notre industrie seront nécessaires. Le Conseil de recherche sur les bovins de boucherie finance la recherche pour accroître la compétitivité et la durabilité de l'industrie canadienne du boeuf. Nous administrons deux grappes scientifiques du secteur du boeuf et nous attendons qu'Agriculture Canada prennent une décision au sujet de notre troisième grappe scientifique. Le maintien des investissements en recherche est essentiel pour trouver des solutions aux problèmes que posent les changements climatiques. J'aimerais vous donner deux exemples.

Premièrement, les hivers canadiens rigoureux empêchent de nombreux parasites de survivre et bien des maladies animales de devenir endémiques au pays. Les changements climatiques représentent une menace pour la santé et le bien-être des animaux, et comme des recherches le révèlent, l'aire de répartition des parasites porteurs de maladies est en train de s'étendre.

La tique du chien peut porter la bactérie qui cause l'anaplasmose, qui entraîne l'avortement, de l'anémie et de graves pertes de productivité chez les bovins. Auparavant, on trouvait cette tique dans le Sud du Manitoba et l'Est de la Saskatchewan. De récentes recherches indiquent qu'elle est présente plus au nord du Manitoba et, dans l'Ouest, aussi loin qu'en Alberta.

La présence de tiques sur une plus grande superficie fait en sorte que l'anaplasmose se propage beaucoup plus facilement. Ce n'est là qu'un exemple des répercussions sur la santé et le bien-être des animaux qu'a la présence accrue de parasites et de maladies qui est associée aux changements climatiques. Il sera important d'investir dans des stratégies de surveillance et de traitement pour comprendre les risques liés à la santé animale, de même que dans des stratégies visant à atténuer ces risques et à maintenir la santé et le bien-être des animaux.

Deuxièmement, nous savons que la demande alimentaire augmente dans le monde et que le Canada peut jouer un rôle important pour y répondre. Il ne s'agit pas d'une mince tâche étant donné que les changements climatiques pourraient avoir des effets négatifs sur la productivité dans une période où il nous faut accroître la productivité. On s'attend à ce que les changements climatiques produisent des conditions climatiques plus variables, ce qui inclut des phénomènes météorologiques extrêmes et une plus grande fréquence des conditions climatiques régionales trop chaudes et sèches ou trop froides et humides. La variabilité climatique augmente les risques que les récoltes soient mauvaises et, par conséquent, un plus grand nombre de terres peuvent servir de pâturages, qui sont moins vulnérables à des agressions périodiques que les cultures commerciales. Néanmoins, même dans ces zones résistantes, on peut observer en très peu de temps des pertes de productivité et une dégradation de la santé de l'écosystème, et les améliorations ne sont habituellement apportées que très lentement et sur une longue période.

C'est pourquoi il est essentiel d'investir dans la recherche sur le fourrage et les herbages non seulement pour maintenir la productivité, mais aussi pour l'accroître en axant les efforts sur

l'amélioration de la résilience à la sécheresse, à l'engorgement du sol, au stress thermique et à la gelée, tout en empêchant l'érosion du sol, en protégeant le carbone des sols et en préservant l'humidité. Pour renforcer la résilience aux changements climatiques, le gouvernement peut jouer un rôle important dans le domaine de la recherche en finançant intégralement la troisième grappe scientifique du boeuf proposée. De plus, nous recommandons de financer la supergrappe de l'agroalimentaire intelligent, d'investir dans la recherche à haut risque axée sur la découverte à long terme et d'investir dans l'infrastructure et les capacités de recherche essentielles.

Pour le passage de l'investissement dans la recherche à l'adoption de politiques qui appuient la résilience, notre association a trois principales recommandations.

Premièrement, il faut continuer d'investir, et investir davantage, dans des programmes d'intervention en cas de catastrophe. Les changements climatiques font accroître les risques que des phénomènes météorologiques violents surviennent. Les sécheresses, les inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes ont de grandes répercussions sur la performance économique et environnementale de notre industrie. Puisque ces risques augmentent, il est impératif de fournir à nos producteurs les outils qu'il faut pour gérer les risques financiers. Notre association est d'avis que des programmes de gestion des risques agricoles suffisamment financés doivent être offerts dans l'ensemble du pays.

Le programme Agri-relance a été mis en oeuvre dans plusieurs régions du Canada et a aidé des producteurs à maintenir leurs activités après qu'une catastrophe liée aux conditions météorologiques s'est produite. Cependant, il est possible de faire mieux. On pourrait entre autres élaborer des critères et des documents de référence clairs sur ce que le programme couvre ou ne couvre pas. Le fait qu'Agri-relance dépend des décisions politiques prises lors d'une catastrophe a augmenté la confusion dans des périodes difficiles et a rendu obscure la planification en cas de catastrophe pour les producteurs.

● (1635)

Deuxièmement, il faut investir dans l'assurance des cultures fourragères. Bien que notre association comprenne les avantages offerts par un cadre national ad hoc, le gouvernement devrait tenir compte des différents types de risques qui sont propres à chaque secteur agricole. Pour l'industrie du boeuf, une meilleure assurance liée au foin et au fourrage qui inclut un mécanisme qui aiderait les producteurs lorsque que les prix des aliments pour animaux augmentent en période de pénurie pourrait remplacer une partie des demandes d'intervention d'Agri-relance. Notre association incite les gouvernements fédéral et provinciaux à continuer de travailler à la mise en oeuvre des recommandations sur Agri-protection qui ont été faites par le groupe de travail FPT sur les cultures fourragères.

Troisièmement, il faut augmenter les investissements dans des infrastructures qui permettent d'atténuer les effets des catastrophes à long terme. La construction de meilleures infrastructures de gestion de l'eau comme les systèmes d'irrigation et les structures d'atténuation des inondations, dont les barrages, sont des exemples de projets intéressants.

En terminant, je dirais que nous recommandons que la tarification du carbone ne s'applique pas à l'agriculture primaire et à la transformation de la viande et des aliments. Il ne faut pas confondre cette demande avec un manque d'engagement en matière d'environnement. Il ne s'agit simplement pas de l'outil qui convient pour l'industrie du boeuf. L'empreinte de gaz à effet de serre de l'industrie du boeuf canadien, par kilo, correspond à la moitié de la moyenne mondiale et a diminué de plus de 15 % depuis 1981. Ces améliorations sont attribuables à la recherche, à l'innovation et à l'adoption de politiques pertinentes, comme celles que nous avons mentionnées aujourd'hui.

Je vous remercie de m'avoir écoutée. Nous serons ravies de répondre à toutes vos questions.

Le président: Merci, madame Brocklebank.

Puisque nos autres témoins ne sont pas arrivés, nous allons commencer à vous poser des questions. M. Berthold dispose de six minutes.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Brocklebank, je vous remercie de votre témoignage très instructif.

À première vue, quand on pense aux éleveurs de bovins, on ne pense pas nécessairement aux conséquences des changements climatiques. On oublie que les vaches sont des bêtes que l'on doit nourrir. On ne pense pas au fourrage ni à une foule d'autres choses. Je vous remercie grandement d'avoir soulevé ces problèmes.

Si les membres du Comité me le permettent, d'autant plus que nous aurons probablement un peu plus de temps aujourd'hui, j'aimerais laisser la parole à M. Dreeshen, qui est un nouveau membre du Comité. En cette Journée Bell Cause pour la cause, qui soutient la santé mentale, M. Dreeshen a une belle proposition à faire aux membres du Comité.

Je laisse donc M. Dreeshen faire sa demande.

[Traduction]

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup. Je vous remercie également, monsieur le président, et je remercie tous les membres du Comité.

Il y a un problème important, et puisque c'est aujourd'hui la journée Bell Cause pour la cause, j'ai pensé présenter un avis de motion. J'aimerais en faire la lecture.

La motion n'est pas aussi bien structurée que je le voudrais, et je vais donc la lire prudemment: « que le Comité songe à entreprendre une étude sur les défis auxquels sont confrontés les fermiers, les éleveurs et les producteurs en matière de santé mentale; que soient invités à témoigner des fermiers, des éleveurs et des producteurs, ainsi que des groupes spécialisés en santé mentale afin de mieux comprendre les enjeux auxquels ils doivent faire face, et échanger sur les meilleures façons d'y faire face et que le comité fasse rapport de cette étude à la Chambre ».

Je comprends qu'il y a un préavis de 48 heures à respecter avant les discussions, à moins, bien entendu, que nous acceptions à l'unanimité d'y renoncer. Je laisserai au Comité le soin d'en décider.

Encore une fois, lorsqu'on tient compte du stress additionnel et des préoccupations qui existent dans le secteur agricole, on peut voir que bien des gens font beaucoup de travail dans ce domaine. Je sais qu'au cours des deux ou trois derniers jours seulement, la Do More Agriculture Foundation a présenté de l'information. De plus, nous pouvons discuter avec de nombreux groupes qui parlent des

préoccupations liées à la santé mentale des producteurs agricoles. J'aimerais que nous en discutons.

Encore une fois, je pourrais demander le consentement unanime du Comité pour qu'il renonce au préavis de 48 heures. Je crois que c'est ce que je vais faire, mais vous voulez peut-être en discuter.

• (1640)

Le président: Avons-nous le consentement unanime pour renoncer au préavis de 48 heures?

M. Francis Drouin: Puis-je dire quelque chose?

[Français]

Le président: Oui, vous avez la parole, monsieur Drouin.

[Traduction]

M. Francis Drouin: Il s'agit certainement d'une question qui tient beaucoup à coeur à Jean-Claude Poissant. Que nous renoncions au préavis de 48 heures ou non, nous serons ici lundi. Nous pourrions en discuter ce jour-là.

Pour notre part, nous appuyons très fortement l'idée. Je sais que le visage de Jean-Claude s'est illuminé lorsque vous en avez parlé. C'est une question importante au Québec, et je sais qu'il y a un article, aujourd'hui — je pense qu'il s'agit de CBC — concernant un agriculteur d'Edmonton qui en a parlé. Nous voulons seulement en discuter davantage avec vous à un autre moment, mais je vous félicite.

[Français]

Le président: Avez-vous des commentaires à ajouter, monsieur Poissant?

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): Oui. Merci, monsieur le président.

Vous le savez peut-être déjà, mais j'ai travaillé dans le domaine de la santé mentale des agriculteurs. Par le passé, j'étais président d'une association au Québec.

Effectivement, c'est un sujet sur lequel nous devrions nous pencher. Par contre, j'aimerais que nous définissions plus en détail de quelle façon nous allons aborder cette étude. Je suggère donc que nous reportions cela à notre prochaine rencontre.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

Monsieur Berthold, vous avez la parole.

M. Luc Berthold: Comme c'est aujourd'hui une journée consacrée à la santé mentale au Québec et au Canada, je trouvais l'idée de M. Dreeshen très à propos. Normalement, l'avis de 48 heures aurait été nécessaire, mais, compte tenu des circonstances, l'idée est venue à M. Dreeshen aujourd'hui et je trouvais important que nous puissions en discuter.

Nous demandons que le Comité rencontre des fermiers, des éleveurs, des producteurs et des groupes oeuvrant dans le domaine de la santé mentale, et qu'il fasse une étude à ce sujet. Habituellement, le libellé des motions n'est jamais très long et nous définissons par la suite le sens de l'étude en question.

Le Comité ferait un beau geste aujourd'hui s'il adoptait cette motion. Nous pourrions tous dire sur les réseaux sociaux que le Comité va entreprendre une étude sur la santé mentale des fermiers et, la semaine prochaine, nous en définirions le sens et le contenu. Je ne vois aucun problème à ce que nous soyons unanimes là-dessus. Nous pourrions toujours préciser le contenu de l'étude plus tard. Si nous le faisons de manière unanime, aucun parti ne va profiter davantage de cette réalisation.

La santé mentale des producteurs et des éleveurs nous concerne tous. C'est vraiment dans ce sens que M. Dreeschen a présenté sa motion.

J'ai entendu les commentaires de M. Poissant, mais je pense que nous pouvons très bien adopter la motion de manière unanime et définir le cadre de l'étude par la suite.

[Traduction]

Le président: Monsieur MacGregor.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci, monsieur le président. C'est avec enthousiasme que je vais appuyer la motion.

J'arrive tout juste du Comité de la justice, dont j'étais membre l'an dernier. Le Comité de la justice est en train de terminer une étude sur les services de santé mentale offerts aux jurés. Nous avons appris énormément de choses. Il n'y a pas que nos militaires et nos premiers intervenants qui souffrent de troubles de santé mentale. Bien d'autres professions sont touchées.

Dans le cadre de notre discussion, surtout compte tenu de l'importance de cette journée, je crois que c'est une entreprise utile. De façon générale, les agriculteurs sont des gens forts. Ils sont stoïques et aiment se débrouiller seuls, mais comme nous l'avons appris, ce n'est pas une démarche saine.

Je donne mon appui à la motion. Félicitations.

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

Y a-t-il d'autres interventions?

Monsieur Drouin.

[Français]

M. Francis Drouin: La motion ne nous pose pas problème. Qu'elle soit adoptée aujourd'hui ou dans 48 heures, cela n'y change pas grand-chose. Cependant, je rappelle que le Comité ne se réunira pas avant la semaine prochaine. De plus, par respect pour nos amis francophones, il faudrait que la motion soit traduite en français.

[Traduction]

Le président: Monsieur Longfield.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): C'est une bonne chose d'avoir un peu de temps pour en discuter, mais je pense qu'il nous faut plus de temps pour vraiment préciser les choses. Je crois que c'est une très bonne proposition.

Cela fait également ressortir des questions de genre. Nous devrions nous pencher sur les agricultrices et sur les femmes qui se destinent à l'agriculture.

À mon avis, il nous faut préciser les choses pour présenter la motion qui convient et en discuter comme il se doit. Je crois que c'est une bonne chose d'en parler en cette journée Cause pour la cause et que le moment est bien choisi pour commencer les discussions. Cela figure dans le compte rendu, de sorte que nous en discutons, mais je pense que nous devrions examiner la motion à un moment où nous pourrions vraiment nous concentrer là-dessus, et revenir à nos témoins...

•(1645)

Le président: Merci, monsieur Longfield.

Monsieur Barlow.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Concernant ce qu'a soulevé Lloyd, je sais que nous voulons revenir aux témoins. Je le comprends, et nous ne voulons pas prendre tout le temps prévu. Pouvons-nous appuyer ceci en principe aujourd'hui seulement dans

le but de profiter de la journée Bell Cause pour la cause, ce que, je crois, nous souhaitons tous faire, et...? Non? D'accord.

Le président: Il n'existe aucun mécanisme, à ce que je sache, à moins de l'adopter ou de repousser cela...

M. John Barlow: D'accord.

Le président: Y a-t-il d'autres interventions avant que nous reprenions?

[Français]

M. Luc Berthold: Je demande le consentement unanime pour que la motion de mon collègue Earl Dreeschen soit adoptée aujourd'hui. C'est au Comité d'en débattre.

Le président: Je vais soumettre la question au Comité.

Y a-t-il consentement unanime pour adopter la motion de M. Dreeschen aujourd'hui?

M. Francis Drouin: Il faut la motion en français.

[Traduction]

Le président: Nous n'avons pas le consentement unanime, mais encore une fois, vous pouvez la présenter d'ici 48 heures. Merci.

Nous allons maintenant reprendre.

[Français]

Monsieur Berthold, il vous reste trois minutes dix secondes.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup.

Nous revenons donc à nos moutons.

Madame Brocklebank, veuillez excuser cette courte intervention. Nous n'avons pas perdu de temps, heureusement, étant donné que notre président comprend très bien la situation. Je suis persuadé que vous comprenez aussi que nos fermiers et nos éleveurs sont souvent aux prises avec des situations difficiles. Toutes les conditions liées aux changements climatiques dont nous avons parlé causent chaque année beaucoup d'anxiété et de stress aux éleveurs, et la situation va être de plus en plus difficile en raison de l'imprévisibilité des conditions climatiques. Vous en avez parlé dans votre présentation.

À la fin, vous avez abordé sommairement votre recommandation touchant la taxe sur le carbone. En vous fondant sur votre expérience, pouvez-vous nous dire en quoi cette taxe peut aller à l'encontre de nos efforts visant à combattre les changements climatiques?

[Traduction]

Mme Andrea Brocklebank: Fawn, voulez-vous répondre à la question?

Mme Fawn Jackson (gestionnaire, Environnement et développement durable, Canadian Cattlemen's Association): Pour un produit qui occupe une si grande place dans le commerce comme le boeuf, la pire chose qui pourrait se produire, c'est que nous déplaçons la production vers un autre pays où le rendement n'est pas le même que celui de l'industrie canadienne du boeuf. À titre d'exemple, concernant cette dernière, la quantité de gaz à effet de serre par kilogramme de poids vif que nous produisons équivaut à environ la moitié, soit 50 %, de la moyenne mondiale. Nous voulons nous assurer que nous ne déplaçons pas la production ailleurs et que nous soutenons les producteurs agricoles canadiens. Je crois qu'il est extrêmement important de ne pas confondre cela avec un manque d'engagement en matière d'environnement de notre part. C'est simplement qu'il ne s'agit pas de l'outil qui convient à un produit qui occupe une si grande place dans le commerce. Les politiques dont a parlé Andrea et les exposés que nous avons présentés précédemment sur le sujet font valoir des éléments vraiment excellents qui, nous le savons, continueront de faire progresser la production de boeuf très durable au Canada.

[Français]

M. Luc Berthold: Depuis le début des études, je remarque une chose à propos de cette fameuse taxe sur le carbone. L'approche actuelle du gouvernement consiste à ne pas reconnaître les efforts qui ont été déployés au cours des dernières années par les éleveurs et les producteurs pour réduire l'empreinte environnementale. On agit comme si les producteurs et les éleveurs n'étaient pas conscients de leur environnement. Pourtant, depuis que j'ai commencé à travailler à ce dossier, je n'ai rencontré personne qui aimait plus sa terre, son secteur et son territoire que les agriculteurs et les producteurs. Ils veulent en prendre soin et souhaitent que cela dure. Ce sont probablement les personnes qui sont le plus conscientes de cette réalité.

Avez-vous déterminé quelle différence, en pourcentage, serait suffisante pour désavantager le boeuf canadien par rapport au boeuf d'autres pays en raison de la taxe sur le carbone? Y a-t-il eu des études ou des analyses à ce sujet?

Le président: Malheureusement, votre temps de parole est écoulé.

M. Luc Berthold: C'était une très bonne question.

Le président: Je le sais, mais on pourra sûrement y revenir.

Nous allons maintenant passer à M. Longfield.

• (1650)

[Traduction]

Vous disposez de six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Lloyd Longfield: J'aimerais céder mon temps à M. Drouin, et je ferai peut-être un échange avec lui, car je sais que la discussion porte sur un sujet qui le passionne.

M. Francis Drouin: Nous essayons de vous mystifier aujourd'hui.

Je vous remercie d'être ici et ce, malgré le mauvais temps. Malheureusement, nous voyons les effets qu'il a eu sur d'autres.

J'ai une brève question à poser à Andrea. Si vous le pouvez, parlez-moi un peu des partenariats et des projets de la CCA avec ses partenaires. Je pense notamment à un projet qu'elle mène dans ma circonscription avec Canards Illimités, qui fait intervenir l'industrie bovine dans un partenariat permettant de créer un modèle d'élevage bovin durable. Pouvez-vous nous en parler un peu? Connaissez-vous ce projet?

Mme Andrea Brocklebank: Je vais laisser Fawn vous en parler davantage, parce qu'elle connaît mieux que moi nos partenariats environnementaux.

Mme Fawn Jackson: Nous avons un très vaste projet afin de joindre nos efforts à ceux des milieux de la conservation et de l'agriculture, parce que nous sommes de plus en plus sensibilisés à la question. Comme Andrea l'a mentionné, plus il y a de vaches, plus il y a d'herbage, plus il y a d'habitats pour les espèces en péril et plus il y a de carbone capté dans les prairies.

Il y a toute une série d'initiatives en cours. Je sais que Canards Illimités est très investi dans sa collaboration avec le producteur bovin dans le cadre de divers projets. Il y a des projets d'agrandissement, des projets de facilitation, des programmes d'acquisition de terres qui permettent de rétablir des pâturages. D'après ce que je sais, l'idée est d'acheter des terres cultivées, de les reconverter en pâturages, puis de les remettre en marché sous réserve d'une interdiction de labourage et de drainage.

Il y a notamment la Table ronde canadienne sur le boeuf durable, à laquelle j'ai la chance de participer. Elle compte des membres comme le Fonds mondial pour la nature, Conservation de la nature, Nature Canada et Canards Illimités. Il y a divers projets en cours à la TRCBD, pour tisser des liens et créer une synergie entre les groupes de conservation, les éleveurs et les producteurs agricoles.

M. Francis Drouin: Je ne sais pas trop si vous le savez, mais l'an dernier, j'ai parlé avec des représentants de Canards Illimités, et ils menaient une étude sur l'effet des milieux humides sur le piégeage du carbone. C'était un projet en partenariat. Je l'ai vu se déployer de mes yeux. Ils érigent des clôtures pour que les boeufs paissent sur une partie des terres, après quoi ils les déplacent quand ils ont terminé de manger les herbages sur cette partie des terres. C'est une pratique très durable.

Je serais curieux de savoir si cette étude sur le piégeage du carbone et le rôle des milieux humides dans cette dynamique est accessible.

Mme Fawn Jackson: Je ne connais pas cette étude de Canards Illimités, mais la table ronde canadienne mène divers projets. Il y en a un avec l'Université de l'Alberta. Le BCRC a ses projets lui aussi. Je me ferai un plaisir de communiquer avec mes contacts chez Canards Illimités pour vous répondre ultérieurement.

M. Francis Drouin: Très bien; je pense que votre collègue souhaite dire quelque chose elle aussi.

Mme Andrea Brocklebank: On recueille des données sur le piégeage du carbone dans les prairies depuis bien longtemps. Il y a déjà longtemps que les chercheurs recueillent des données à ce sujet.

Pendant longtemps, toutefois, je pense qu'on mettait l'accent sur la production, pour être honnête avec vous. On comprend beaucoup mieux aujourd'hui en quoi consiste une bonne gestion des pâturages. Ainsi, il est préférable de laisser les animaux en pâturage en permanence dans les prairies plutôt que de les laisser inexploitées, parce que le pâturage leur permet de se renouveler. On commence à le comprendre. Je pense que l'une des principales choses qu'on comprend sur le fourrage et les herbages, c'est que ce qui est vrai au Manitoba peut être très différent en Colombie-Britannique ou en Alberta. Les conditions climatiques y sont très différentes.

Avec ce nouveau groupe scientifique de l'industrie de l'élevage bovin, nous essayons de mieux analyser les différences régionales concernant le piégeage du carbone et les pratiques à privilégier pour optimiser le piégeage du carbone dans les divers grands pâturages. Comme les conditions du sol et les conditions climatiques diffèrent, on ne recommandera pas nécessairement la même chose au Manitoba et ailleurs. Nous travaillons beaucoup en partenariat avec des chercheurs d'ailleurs au pays et des groupes comme Canards Illimités, qui mènent eux aussi leurs propres recherches.

M. Francis Drouin: C'est super.

Nous avons entendu un autre témoin, Casey, qui représentait l'association nationale des engraisseurs, si je ne me trompe pas, et il nous a parlé des compromis que les consommateurs devaient comprendre, comme celui des bovins nourris aux herbages plutôt qu'au grain. Pouvez-vous me parler des changements qui s'opèrent à cet égard et du rôle que le gouvernement peut jouer pour informer les consommateurs des compromis qu'ils pourraient devoir faire s'ils veulent accorder plus de place à l'environnement ou, je ne sais pas... au bien-être animal, par exemple?

• (1655)

Mme Andrea Brocklebank: Je pense qu'il y a une chose importante à souligner concernant la production de bœuf nourri au grain. Dans le modèle de production actuel au Canada, l'animal passe 80 % de sa vie à se nourrir de fourrage. Les gens ont l'impression qu'il ne représente qu'une petite partie de son alimentation, mais c'est faux. C'en est une partie très importante, déjà dans le système de production actuel, et il y a une question de goût, de préférence pour les herbes ou le grain, donc nous devrions offrir les deux.

Pour ce qui est de l'intensité intrinsèque du système, je pense que nous comprenons qu'il ne s'agit pas de choisir entre l'un et l'autre, parce que nous savons que nous pouvons continuer de nous améliorer sur les deux fronts. Nous le faisons pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte écologique sur l'eau des parcs d'engraissement des vaches et des veaux, comme nous essayons d'améliorer le bien-être animal et de nous doter d'indicateurs. À l'heure actuelle, nous mettons beaucoup l'accent sur la communication concernant l'innocuité et la santé des bovins en général, puis il y a tous les systèmes de production, et il faut optimiser les deux. Je pense que nous reconnaissons aussi qu'à certains égards, les parcs d'engraissement comportent des avantages.

Le président: Merci, madame Brocklebank.

[Français]

Merci, monsieur Drouin.

[Traduction]

Les vrais agriculteurs sautent de leur taxi et marchent pour se rendre à destination. Nous sommes vraiment heureux de vous accueillir parmi nous, monsieur Bonnett. Êtes-vous seul? Oh, vous êtes accompagné de votre partenaire, M. Black.

M. Ron Bonnett (président, Fédération canadienne de l'agriculture): Oui, il est avec moi.

Le président: Il fait vraiment un sale temps dehors, d'après ce que j'ai entendu dire.

M. Ron Bonnett: Tout à fait, et il semble bien que les taxis n'aillent pas très vite. Nous nous sommes dit que nous ferions mieux de marcher.

Le président: C'est excellent. Nous sommes heureux que vous soyez là. Vous arrivez à un bon moment. Si vous n'êtes pas trop

essoufflé, nous vous donnerons la parole pour que vous puissiez nous présenter votre exposé. Vous n'avez rien manqué.

Allez-y, monsieur Bonnett.

M. Ron Bonnett: C'est bon. Je vous remercie encore une fois de nous fournir l'occasion de comparaître devant vous. Je suis bien content d'avoir pu faire mon exercice avant d'arriver ici.

Premièrement, j'estime très important de réfléchir aux défis que pose le changement climatique. Nous avons préparé un mémoire écrit, que vous recevrez, mais j'aimerais vous présenter un aperçu de nos principaux arguments.

Je sais qu'il y a déjà bien des témoins qui sont venus vous parler des conditions auxquelles les producteurs agricoles devront s'adapter en raison du changement climatique, donc je mettrai surtout l'accent sur ce que nous considérons comme les plus grands besoins des producteurs agricoles dans ce contexte.

Je commencerai en vous disant que les agriculteurs ont toujours su s'adapter. Depuis très longtemps, nous embrassons l'innovation grâce à la technologie, à l'éducation et de meilleures pratiques de gestion pour améliorer notre viabilité environnementale, économique et sociale. Ainsi, nous avons un solide bilan d'amélioration continue qui place nos producteurs parmi les plus viables du monde agricole.

Nous devons comprendre beaucoup mieux que ce qu'on nous décrit à l'heure actuelle à bien des égards comment le climat changera le monde agricole. Il y a des secteurs de culture au Canada qui ne sont même pas couverts par le radar météo. Le fait de mieux comprendre le changement climatique aidera les producteurs agricoles à choisir les meilleurs produits ou les meilleures variétés adaptées à leurs conditions agronomiques et environnementales.

Il faut souligner que nous sommes déjà nombreux à avoir fait des changements pour nous adapter au changement climatique. Moi-même, je fais pousser des variétés qui ont été mises au point bien plus au sud que là où j'ai mes champs, dans le Nord de l'Ontario.

Actuellement, le dialogue politique et l'investissement tourment beaucoup autour des mesures d'atténuation du changement climatique, aux dépens de l'adaptation. Pourtant, nous, les producteurs agricoles, nous inquiétons surtout des effets du changement climatique qui nous touchent, soit de l'évolution des tendances des précipitations, de la variabilité accrue et des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les précipitations, la sécheresse, la chaleur ou le froid.

Ces changements ont une incidence sur la lutte antiparasitaire, puisque nous ne pouvons plus nous fier à la rigueur de l'hiver pour lutter naturellement contre les parasites; la répartition géographique des espèces locales change; il y a de nouvelles espèces envahissantes; la chaleur inconfortable les animaux de ferme; il y a de nouvelles régions de cultures, de nouvelles variétés, de nouvelles cultures. Ces changements ont tous un effet sur la conservation des sols et de l'eau. Pour demeurer résilients, nous devons mieux comprendre la meilleure façon de nous adapter en fonction de nos propres activités.

La Colombie-Britannique, par exemple, s'est dotée de mesures importantes pour favoriser l'adaptation dans le secteur agricole grâce à son initiative provinciale d'action pour le climat en matière d'agriculture et d'alimentation, qui est administrée et mise en oeuvre conjointement avec les acteurs de l'industrie agricole. Ce programme donne lieu à des ateliers régionaux qui rassemblent les producteurs dans le but de les aider à réfléchir aux priorités adaptées à leurs propres activités, à leur environnement local, afin qu'ils sachent à quoi s'attendre pour ce qui est de l'effet du changement climatique. Cette façon de faire a ouvert la porte à des idées et à des outils efficaces pour améliorer la capacité d'adaptation et la résilience des producteurs dans leurs activités.

Nous devons nous inspirer de cet exemple, afin que les producteurs des autres régions aient accès aux mêmes outils éducatifs. Je sais que le Manitoba publiera sous peu un rapport sur les efforts d'adaptation déployés sur son territoire.

Il faudrait que les gouvernements adoptent des incitatifs et d'autres mesures de soutien pour favoriser les efforts d'adaptation. L'une des solutions consisterait à tabler sur les plans de gestion exemplaire grâce au Plan environnemental de la ferme. Je peux vous en parler par expérience, puisque je me suis prévalu de ce programme pour bénéficier d'une formule de partage des coûts afin d'acquérir des systèmes d'abreuvement alimentés à l'énergie solaire pour nos bovins. Cette technologie sans émission protège la qualité des bassins hydrographiques en gardant les bêtes loin des plans d'eau, ce qui contribue à améliorer la qualité de l'eau et à réduire l'érosion des sols. Il y a beaucoup d'excellents exemples de ce type, et l'on n'aurait besoin que de bons incitatifs pour en stimuler l'adoption.

L'adaptation doit devenir la norme dans les décisions des producteurs. Il faut toutefois reconnaître qu'à court terme, les mesures d'adaptation favorisant la résilience peuvent introduire de la redondance et faire augmenter les coûts de production.

Il peut être difficile d'investir dans ces mesures compte tenu des faibles marges bénéficiaires, de l'incertitude qui plane sur les accords commerciaux et du coût croissant associé aux autres politiques gouvernementales. Comme la rentabilisation des investissements en adaptation est parfois incertaine et irréalisable à court terme, nous croyons que les gouvernements ont un rôle à jouer pour appuyer l'industrie. Si nous voulons favoriser rapidement l'adaptation, nous avons besoin de mesures concrètes et ciblées accompagnées d'une vaste campagne d'éducation, qui doit tenir compte des particularités de chaque région ou de chaque type d'activité agricole.

• (1700)

Il faudrait notamment de nouveaux investissements en recherche pour améliorer la modélisation des effets du changement climatique et de la génétique afin de mettre au point de nouvelles variétés adaptées au climat d'aujourd'hui et de demain, plutôt que de nous appuyer sur une moyenne historique. L'amélioration de la productivité grâce à la génétique pourrait également contribuer à réduire grandement les émissions par unité de produit et être l'une des façons les plus tangibles d'intensifier la production d'aliments, de carburant et de fibres pour une population mondiale de plus en plus nombreuse tout en réduisant nos émissions. Nous croyons qu'il y aurait lieu d'adopter une approche plus globale grâce à un modèle d'agriculture adaptée au climat. Il faudrait ainsi reconnaître à la fois le besoin d'augmenter le rendement grâce à une intensification durable, celui d'atténuer les effets du changement climatique et celui de mettre en oeuvre des mesures d'adaptation.

Les groupes hétérogènes, comme le groupe de travail sur l'agriculture de la Plateforme d'adaptation de RNCAN, ratissent

suffisamment large pour explorer la question, sans toutefois jouir de l'appui du gouvernement fédéral afin de pouvoir mener les recherches et l'analyse nécessaires. Il faudrait également analyser plus en profondeur l'offre de produits d'assurance afin de déterminer si elle est adaptée au changement climatique. En effet, il faut tenir compte du changement climatique dans les discussions sur la gestion du risque d'affaires à long terme afin de nous doter de programmes publics de gestion du risque souples.

Pour conclure, nous vous recommandons d'abord et avant tout de travailler en partenariat avec les producteurs afin de fixer les priorités de recherche; de produire et de diffuser les outils appropriés pour favoriser de bonnes décisions d'adaptation; d'induire des changements dans les pratiques de gestion grâce à des incitatifs et à des programmes de soutien; de mettre en place une stratégie multi-sectorielle afin de favoriser un système alimentaire durable et résilient; d'investir dans des programmes de biens et de services écologiques pour favoriser l'adaptation, améliorer la qualité de l'eau et gérer notre consommation.

Nous reconnaissons que l'agriculture canadienne est un secteur stratégique de l'économie dans lequel il faut investir stratégiquement pour atteindre notre plein potentiel de production agricole et agroalimentaire à faibles émissions de carbone pour une population mondiale en croissance, tout en nous adaptant aux effets du changement climatique.

Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Bonnett.

Bienvenue, monsieur Straathof. Vous avez probablement éprouvé les mêmes problèmes que votre voisin de table, donc je vous remercie de vous joindre à nous. Si vous êtes prêt, vous pouvez prendre sept minutes pour nous présenter votre déclaration préliminaire.

M. Tony Straathof (membre du conseil, Union nationale des fermiers): Premièrement, je m'excuse de mon retard, il y a toute une tempête dehors.

M. Ron Bonnett: Nous sommes arrivés en retard nous aussi.

M. Tony Straathof: Je vais d'abord faire une brève introduction, en m'inspirant des connaissances que j'ai acquises dans le cadre des divers projets auxquels j'ai participé ces dernières années.

J'ai contribué à la Stratégie pour la santé et la préservation des sols agricoles de l'Ontario. Je suis membre du comité consultatif de la prison agricole. J'ai beaucoup contribué à la stratégie de l'Ontario en matière de changements climatiques. Cela comprend la taxe sur le carbone et les règlements afférents à venir.

J'ai participé à des réunions de la Commission mixte internationale, dont les travaux traitent essentiellement du lac Érié et portent sur tous les bassins versants de part et d'autre de la frontière. J'ai participé à un grand nombre de séances menant à la création du Partenariat canadien pour l'agriculture et à l'élaboration des politiques agricoles canadiennes, attendues pour cette année.

C'est sur cette expérience que je fonde mes observations d'aujourd'hui.

Permettez-moi d'abord d'établir le contexte pour que vous puissiez comprendre notre objectif. Si nous savons où nous en sommes actuellement, nous serons alors en mesure d'établir un plan pour atteindre notre objectif.

Il y a quelques années — en 2014, je crois —, l'Ontario produisait 165 millions de tonnes de gaz à effet de serre en équivalent carbone et séquestrait 16,5 millions de tonnes, soit 10 % de l'équivalent carbone produit.

En théorie, le secteur agricole peut doubler la quantité de carbone qu'il séquestre actuellement. Je parle uniquement du secteur agricole de l'Ontario. Ce sont les chiffres dont je dispose; à l'époque où ils ont été établis, l'Ontario séquestrait de 0,5 à 0,7 % du carbone produit. Donc, si la province doublait sa capacité de séquestration du carbone, cela ne représenterait toujours que 1 % du carbone produit.

Je suis conscient que la séance d'aujourd'hui porte strictement sur l'élaboration d'un plan d'atténuation des changements climatiques, mais il faut d'abord savoir où nous en sommes avant de pouvoir créer un plan adéquat qui nous permettra d'évaluer les mesures d'atténuation possibles.

La séquestration du carbone dans le sol peut être comparée à l'ajout d'eau dans une baignoire qui fuit. Plus vous en ajoutez, plus il en sort. Cela vaut aussi pour la séquestration du carbone ou les gaz à effet de serre: plus vous en ajoutez, plus vite il en sort. Des micro-organismes, des champignons et des bactéries consomment constamment le carbone organique qui entre dans le sol.

Même si nous tentons de séquestrer une quantité de carbone équivalente à la production de l'Ontario ou encore à celle du Canada, ce qui est pratiquement impossible, nous devons vraiment chercher à savoir ce que nous pouvons faire, concrètement, pour réduire l'impact des événements qu'on observe actuellement en raison des changements climatiques.

À mon avis, nous devons nous concentrer sur les sols. Si nous réussissons à avoir des sols de qualité, des sols en santé, ils pourront absorber plus d'eau lors des phénomènes météorologiques extrêmes et retenir plus d'eau en cas de sécheresse.

J'aimerais parler brièvement des phénomènes météorologiques extrêmes que nous verrons à l'avenir. L'été dernier, j'ai recensé trois cas de précipitations de 100 mm de pluie, alors qu'auparavant, des précipitations de 35 mm étaient considérées comme exceptionnelles.

Nous constatons que le courant-jet a tendance à demeurer stationnaire lors de ses déplacements d'ouest en est, ce qui se traduit par des précipitations plus abondantes sur des périodes plus longues, mais aussi par des périodes de sécheresse plus longues.

Les sols sont essentiels à l'atténuation des événements météorologiques extrêmes.

Ron a longuement parlé des techniques visant à accroître la capacité des sols. Nous parlons de culture sans travail du sol, de l'augmentation des zones tampons près des cours d'eau pour réduire le ruissellement, de mesures pour ralentir le ruissellement, de couvert forestier et de limites forestières. Cela dit, dans le cas présent, la clé, l'aspect fondamental, c'est la connaissance.

• (1705)

Nous devons déterminer quelles techniques peuvent être employées pour réduire le transfert des nutriments dans les cours d'eau, qu'il soit lié à l'érosion du sol ou aux nutriments présents dans le sol. Pour ce faire, il faut accroître la teneur en matière organique du sol, la teneur en carbone.

Pour accroître la capacité du sol d'atténuer les effets des phénomènes météorologiques extrêmes, il faut augmenter la teneur en carbone du sol; cela exige plus d'énergie, pas moins. On constate que la tarification du carbone n'est pas seulement imposée à tous les acteurs de l'économie, elle touche aussi les agriculteurs. Toutefois, les agriculteurs ont besoin d'une quantité d'énergie plus grande et

non plus petite. Ils doivent être encouragés à améliorer la capacité des sols d'atténuer les effets des phénomènes météorologiques extrêmes. Nous considérons les taxes sur le carbone plus comme un bâton qu'une carotte. Si vous voulez que les agriculteurs cultivent vos carottes, ils ont besoin de carottes. Il nous faut plus d'encouragement et beaucoup moins de découragement. Nous avons besoin de techniques et de connaissances pour améliorer le sol.

J'aimerais parler brièvement d'un aspect, et c'est là qu'entre en jeu mon expérience antérieure...

• (1710)

Le président: Je dois vous interrompre ici, monsieur Straathof. C'est très intéressant, mais nous voulons avoir la possibilité de poser des questions et les sept minutes sont écoulées.

M. Tony Straathof: Je suis désolé.

Le président: Je suis certain que vous aurez l'occasion de revenir à vos notes pendant les séries de questions.

La série est déjà commencée. La parole est à M. MacGregor, qui dispose de six minutes pour l'ensemble des témoins.

M. Alistair MacGregor: Je vais d'abord m'adresser à Mmes Brocklebank et Jackson.

J'ai ici le numéro du 22 janvier 2018 du bulletin de la Canadian Cattlemen's Association. On y indique notamment que l'eau est une ressource précieuse. J'ai noté que vous avez souligné votre détermination à réduire l'empreinte hydrique de l'industrie bovine canadienne. C'est vraiment une bonne nouvelle.

Compte tenu des étés de plus en plus chauds que nous connaissons et des conditions climatiques extrêmes qui entraînent des sécheresses dans plusieurs régions, ce qui cause comme nous le savons des problèmes d'alimentation qui freinent les gains de poids du bétail, comment arrivez-vous à concilier la nécessité de réduire votre empreinte et cette réalité des conditions climatiques extrêmes qui affectent vos bêtes? Je vous prierais de répondre en tenant des comptes des objectifs de notre étude qui vise en définitive à formuler des recommandations à l'intention du gouvernement fédéral quant au soutien à apporter en la matière.

Mme Andrea Brocklebank: L'étude en question nous a permis de déterminer que l'industrie bovine a réduit son empreinte hydrique dans une proportion de 17 % de 1981 à 2011. Pour chaque kilogramme de boeuf produit, nous utilisons ainsi 17 % moins d'eau. Cette amélioration découle de gains d'efficacité réalisés à différents chapitres comme la santé et la reproduction animales, le rendement des cultures, le taux d'engraissement et le poids à l'abattage. Cela illustre également toute l'importance que revêtent ces améliorations de la productivité lorsque l'industrie doit composer avec les conséquences d'événements comme les sécheresses. Si vous pouvez compter sur des fourrages plus résistants et de saines pratiques de gestion, vous avez de meilleures chances de vous en tirer lorsque vos terres sont affectées par des situations semblables. Ce n'est tout de même pas chose facile. Je peux vous dire qu'à la suite de deux années de sécheresse dans notre secteur, la plupart des bêtes que nous gardions jusqu'en septembre partent maintenant en juillet. En outre, les éleveurs doivent se montrer flexibles dans leur prise de décisions, car des changements doivent être apportés très rapidement. Il ne faut pas non plus perdre de vue la gestion à long terme, car vos pâturages doivent être en bon état l'année suivante.

Dans tout ce contexte de réduction, nous comprenons bien que la solution à ces problèmes doit passer par l'accroissement de notre productivité. Nous devons donc simplement poursuivre dans le même sens en augmentant sans cesse la variété des graminées et des céréales que nous cultivons pour nourrir le bétail, mais en cherchant également à améliorer la génétique de nos bêtes. Nous sommes conscients que les caractéristiques génétiques peuvent varier beaucoup selon le troupeau. Si nous parvenons à aplanir les inégalités à ce niveau et à réaliser des gains d'efficacité, d'excellentes possibilités s'offrent à nous.

M. Alistair MacGregor: Voilà qui est encourageant.

Si l'on considère la situation des Prairies jusqu'aux montagnes Rocheuses et l'influence des changements climatiques sur la quantité d'eau de ruissellement provenant de la fonte des glaciers, quelle est la tendance à long terme quant aux effets sur les bassins versants environnants de cette diminution des eaux de ruissellement printanières pouvant être utilisées par la suite?

• (1715)

Mme Andrea Brocklebank: Il ne faut pas oublier, surtout dans cette région, que les activités d'élevage se déroulent en vaste majorité dans des zones non irriguées. Nous misons donc sur les graminées et ce qui pousse sur place. Il s'agit surtout de voir comment nous pouvons gérer le tout.

Nous avons été à même de constater que les terres de certaines régions ont été converties à la production fourragère du fait que la production de cultures y devenait extrêmement risquée en raison de la variabilité des conditions climatiques. On pourrait y voir une occasion d'expansion pour le secteur, mais cela démontre également à quel point ces terres sont fragiles et doivent être gérées avec grand soin. Comme il faut compter jusqu'à 10 ans pour se remettre d'une dégradation due à deux années de sécheresse, c'est un élément à ne surtout pas négliger. Ce n'est pas comme si les éleveurs pouvaient simplement accroître leur capacité de charge dès la fin d'une sécheresse et passer à autre chose. Il faut beaucoup de temps.

Je crois que nous aidons surtout les éleveurs, grâce à nos efforts de recherche et de vulgarisation de concert avec le gouvernement, en contribuant au financement des outils dont ils ont besoin pour mieux déterminer les meilleures stratégies de gestion à long terme, car leurs activités et leurs façons de faire sont appelées à changer.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Monsieur Straathof, j'ai été très heureux d'entendre vos observations préliminaires concernant l'importance des sols. Je possède une petite superficie de trois acres avec mon épouse. Cette terre est située un peu sur une colline, et nous avons droit chaque hiver à des eaux de ruissellement en forte quantité sur l'île de Vancouver. Nous avons construit des baissières tout autour, ce qui nous a beaucoup aidés à avoir accès à de l'eau lors des mois secs de l'été. Je me réjouis vraiment de pouvoir profiter de votre expertise en la matière.

Je sais que vous avez manqué de temps pour votre exposé et j'aimerais que vous nous en disiez plus long sur le genre de carottes que nous devrions recommander, plutôt que de miser sur le bâton. Je veux donc vous laisser un peu de temps pour vous permettre de nous en dire davantage à ce sujet.

M. Tony Straathof: C'est apprécié. Je vous remercie.

Les agriculteurs qui essaient d'établir un plan se heurtent bien souvent à un manque de connaissances. Ces connaissances existent, mais ne leur sont pas accessibles. C'est une question d'apprentissage. Nous devons toutefois pour ce faire nous déplacer en nous absentant de nos exploitations. Il me faut par exemple une heure et demie,

deux heures, voire parfois quatre heures pour me rendre à un atelier puis rentrer à la maison.

C'est davantage un bâton qu'une carotte. Nous devons accroître nos connaissances, mais il nous est difficile de quitter nos exploitations, parce qu'il y a des répercussions.

Pour ce qui est des mesures d'encouragement, je peux vous dire que mon exploitation se fait de plus en plus sans labour. C'est le cas de la plupart de mes activités alors qu'il y a sept ans à peine, je faisais presque uniquement du labour. Lorsque nous recevions 25 millilitres de pluie, on pouvait voir toutes ces rigoles d'eau grise qui se formaient.

Le président: Malheureusement, monsieur Straathof, je dois vous interrompre encore une fois. Je suis désolé.

M. Tony Straathof: Oui. Je sais à quoi m'en tenir.

Le président: Je dois m'assurer que tous ont la possibilité de poser leurs questions.

[Français]

Monsieur Poissant, vous avez la parole pour six minutes.

M. Jean-Claude Poissant: Merci, monsieur le président.

Je veux remercier tous nos invités.

Tout d'abord, je tiens à féliciter les producteurs. Réduire son empreinte environnementale de 15 %, c'est tout un défi. Je le sais, car je suis moi-même agriculteur. Lorsque nous posons des gestes pour améliorer le fonctionnement de nos fermes, ils sont souvent peu connus ou peu reconnus.

Monsieur Bonnett, vous avez dit tantôt qu'il faudrait des plans de soutien à l'adaptation. Cela a piqué mon intérêt. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

[Traduction]

M. Ron Bonnett: Je pourrais vous donner plusieurs exemples. Cela nous ramène presque à la question de M. MacGregor quant aux mesures d'adaptation que nous devons prendre.

Il ne faut pas oublier que la situation peut varier d'un endroit à l'autre. Ce qui fonctionne dans l'Ouest du Canada ne donnera pas nécessairement de résultats chez moi. Ils éprouvent des problèmes de sécheresse alors que j'ai été aux prises cette année avec des excédents d'eau.

Quels genres d'investissements pouvons-nous consentir? Nous avons labouré 300 acres de notre exploitation depuis deux ou trois ans. C'est le seul secteur qui m'a donné une récolte cette année en raison de toute l'eau que nous avons reçue.

J'ai parlé des investissements dans les systèmes solaires de pompage de l'eau. En recreusant d'anciennes sources et en aménageant des zones de stockage pour l'eau qu'on y a trouvée, nous avons pu compter sur les réserves nécessaires en installant un système solaire de pompage à cette fin.

Nous voulons expérimenter différents types de cultures. Nous avons notamment planté au cours des six dernières années du sorgho herbacé qui est en fait une plante tropicale. Cette plante nous fournit de l'alimentation fourragère du printemps jusqu'au milieu de l'été, ce qui nous aide à composer avec les périodes de sécheresse.

Pour répondre à votre question quant aux mesures de soutien dont nous avons besoin, je crois qu'il faut des investissements dans la recherche. Il faudrait voir quelles plantes nous pouvons utiliser. Nous avons aussi besoin de programmes de soutien. Les exploitants suivent des plans agroenvironnementaux et utilisent des pratiques de gestion qui ont fait leur preuve. Nous pouvons aussi obtenir de l'aide pour les investissements en capitaux parfois nécessaires. Il faut aussi examiner, un peu comme l'indiquait Tony, les moyens à prendre pour que tous les agriculteurs soient au fait des meilleures pratiques de gestion en usage.

• (1720)

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: Merci beaucoup.

Ma deuxième question s'adresse à Mme Brocklebank.

Les changements climatiques peuvent provoquer du jour au lendemain des catastrophes attribuables à dame Nature, et on sait qu'on ne pourra rien faire dans certaines situations. Vous avez parlé des facteurs déclencheurs, concernant les programmes. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

[Traduction]

Mme Andrea Brocklebank: Il est difficile pour le gouvernement de prévoir les catastrophes et les endroits où elles vont se produire. Les éleveurs doivent alors réagir très rapidement en décidant par exemple de vendre des bêtes, d'ajuster leurs stratégies d'alimentation ou d'installer des clôtures. Ces décisions doivent être prises en fonction de la santé et du bien-être des animaux ou des facteurs économiques liés à l'exploitation elle-même. Dans bien des cas, des sommes doivent être investies sans tarder. Il peut s'ensuivre de l'incertitude quant aux dépenses admissibles et aux fonds qui seront effectivement disponibles; deux considérations qui peuvent rendre les choses très difficiles. Cela ne manque pas d'être source de stress pour les éleveurs qui doivent composer avec la situation.

Il faudrait que les éleveurs aient accès à une documentation plus précise quant aux modalités de ces programmes — tout au moins quant à l'aide à laquelle ils ont droit lorsque survient une catastrophe. Les éleveurs ont alors des décisions à prendre dans un délai de quelques jours ou de quelques semaines à peine. Il faut toutefois souvent des mois avant qu'ils aient accès à toute l'aide prévue dans le cadre des programmes.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: Me reste-t-il un peu de temps, monsieur le président?

Le président: Il vous reste deux minutes.

M. Jean-Claude Poissant: Monsieur Bonnett, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

M. Ron Bonnett: J'ai seulement un bref commentaire au sujet de la notion de catastrophe. Il faut toujours se rappeler qu'une catastrophe n'est pas nécessairement un événement ponctuel, comme une inondation, un incendie ou quelque chose du genre; c'est parfois le résultat d'une suite d'événements. Comme je l'indiquais, nous avons reçu cet été dans plusieurs régions de l'Ontario tellement d'eau qu'il m'a fallu acquérir différents équipements pour emmagasiner des fourrages humides, plutôt que le foin sec habituel. Il arrive donc qu'une catastrophe se développe progressivement sans que l'état d'urgence ne soit déclaré. Les programmes doivent ainsi tenir compte à la fois des sommes à engager en cas de catastrophe, mais aussi des investissements à consentir. Comment composer avec les différentes

situations pouvant se présenter, qu'il s'agisse d'une accumulation de pluie telle que l'on ne peut même plus circuler dans les champs, ou bien d'une sécheresse qui rend impossible toute récolte?

Il ne faut donc jamais perdre de vue le fait qu'une catastrophe n'est pas toujours un événement ponctuel. C'est parfois le fruit d'une progression d'événements.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: J'ai une dernière question, qui est peut-être un peu à part.

Vous avez aussi parlé de l'augmentation du prix des intrants sur les fermes. Les producteurs se sont-ils regroupés pour faire des achats, en vue d'atténuer les conséquences? Dans certaines provinces, il y a des coopératives d'achat et des choses de ce genre.

[Traduction]

Mme Andrea Brocklebank: Il y a assurément des efforts en ce sens. Je parlais dans ce cas particulier des fourrages. Bien souvent, les polices d'assurance prévoient un montant maximal qui ne tient pas compte du fait que la pénurie de fourrage qui vous oblige à en acheter a aussi pour effet d'en faire grimper le prix. C'est ce qui devient problématique pour l'éleveur qui ne peut plus utiliser ses pâturages et doit acheter des plantes fourragères. Il n'y a pas actuellement de facteur déclencheur. Les maximums établis ne permettent pas une véritable compensation, car les prix des fourrages peuvent grimper très rapidement en période de sécheresse.

Le président: Merci, madame Brocklebank.

[Français]

Merci, monsieur Poissant.

[Traduction]

Monsieur Longfield, vous avez six minutes.

M. Lloyd Longfield: Merci à tous d'être venus nous rencontrer en raquette, en motoneige ou autrement.

Monsieur Bonnett, j'aimerais revenir à vos commentaires concernant la recherche sur les changements climatiques et la génétique, et le groupe de travail sur l'adaptation de l'agriculture à Ressources naturelles Canada. Il semble y avoir un manque de financement dont nous pourrions peut-être traiter en formulant nos recommandations dans notre rapport à venir. Quelles mesures pourraient être prises pour mieux gérer et orienter les constats de groupes semblables en matière d'agriculture adaptée au climat? Il y a de très précieux enseignements qui découlent de ces travaux, mais il semble y avoir un manque de financement.

• (1725)

M. Ron Bonnett: Il y a effectivement des préoccupations au niveau du financement. Il y a deux éléments à considérer. Selon moi, il faut d'abord déterminer les priorités en matière de recherche en les inscrivant dans un plan d'action pour une agriculture mieux adaptée au climat. On doit par ailleurs évaluer la situation pour les différents produits, car certaines des recommandations issues de la recherche ne seront pas les mêmes pour le secteur de l'élevage et celui des cultures maraichères, par exemple. Il est essentiel de bien cibler les priorités. Dans le secteur de l'élevage, nous devons composer avec de nouveaux ravageurs qui ont migré vers le nord. Nous n'avons pas nécessairement les outils nécessaires pour nous défendre contre ces ravageurs, notamment pour ce qui est de l'approbation des pesticides. Je pense qu'il faut donc déterminer clairement quelles sont les priorités et bien préciser comment le financement pourra être déployé via les structures en place.

Je dois ajouter que la Fédération canadienne de l'agriculture participe à une initiative nord-américaine pour une agriculture adaptée au climat. Drew a d'ailleurs pris part à des réunions à cet effet plutôt cette année à Washington. J'étais censé m'y rendre, mais la neige m'en a encore une fois empêché; il semble y avoir une tendance qui se dégage. J'estime donc qu'il faut considérer ce qui se fait ailleurs dans le monde en faisant le lien avec notre situation et en nous assurant qu'il y ait suffisamment de fonds disponibles, le tout sans toutefois négliger de faire participer les agriculteurs eux-mêmes au débat de manière à avoir une excellente idée des priorités à mettre de l'avant.

M. Lloyd Longfield: J'ai une question que je vais d'abord vous adresser, monsieur Bonnett, mais peut-être que les autres témoins pourraient également y répondre. En 2013, nous avions un programme de brise-vent offert par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies. Il a été supprimé. Est-ce une avenue que nous pourrions explorer? Quels sont les anciens programmes que l'on pourrait ainsi avoir avantage à réexaminer compte tenu de la réalité des changements climatiques, de la nécessité d'accroître la production et des pressions exercées sur les prix par la tarification du carbone?

M. Ron Bonnett: Je pense que les instances fédérales devraient laisser une partie du débat et du processus décisionnel entre les mains des autorités provinciales aux fins de l'établissement des priorités. À titre d'exemple, il est possible que le programme de brise-vent des Prairies fonctionne bien, alors qu'il faut miser sur quelque chose de différent dans d'autres régions du pays. Dans le contexte des changements climatiques, il faut reconnaître que les mesures d'adaptation ne seront pas nécessairement les mêmes, selon l'emplacement de la ferme et le type de récoltes. Il y a différentes options qui pourraient être envisagées de nouveau. D'après ce que j'ai pu constater dans mon secteur, je vous dirais que le programme de planification agroenvironnementale produisait d'excellents résultats. Je sais que le financement à cet effet a été réduit considérablement en Ontario. En tablant davantage sur le financement à frais partagés, on pourrait sans doute stimuler les investissements dans les mesures d'atténuation, ce qui pourrait donner de bons résultats partout au pays, mais l'établissement des priorités doit se faire au niveau local.

M. Lloyd Longfield: On est davantage du côté de la carotte.

M. Straathof, de l'Union nationale des fermiers.

M. Tony Straathof: Vous posez une question au sujet des brise-vent dans les Prairies. Dans l'Ouest de l'Ontario, nous pouvons constater qu'en présence de brise-vent, soit lorsque l'on évite d'abattre sauvagement les arbres comme dans le secteur des Plaines

de sable, l'érosion est réduite et l'on peut conserver davantage les eaux reçues dans les situations de fortes accumulations, ce qui diminue d'autant l'assèchement des sols.

Ron a parlé du plan agroenvironnemental. L'Ontario a un excellent programme en la matière. Il nous a fallu un certain nombre d'années pour le mettre au point. Il porte sur les sols et les cultures... mais le plan agroenvironnemental varie d'une province à l'autre. Il en faudrait un seul pour tout le pays. Il est fondé en fait sur l'évaluation de l'agriculteur. Chacun doit évaluer les défis et les problèmes auxquels il est confronté. Si ce plan agroenvironnemental n'est pas le même dans toutes les provinces avec supervision par le gouvernement fédéral — du fait que les régions en relèvent — et participation des autorités provinciales, il est voué à l'échec et l'on ne pourra pas mettre en oeuvre les programmes dont on a besoin. Il faut vraiment que ce soit un processus national.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Je vais m'adresser en terminant à Andrea pour traiter des liens possibles avec les programmes de réensemencement en fourrage indigène préconisés par votre groupe en vue de récupérer quelques-unes des terres perdues à cause de l'érosion.

● (1730)

Mme Andrea Brocklebank: Nous pouvons compter sur un excellent réseau national de sensibilisation misant principalement sur les échanges entre producteurs pour la gestion des prairies. La recherche est vraiment importante, mais il est aussi primordial qu'elle puisse avoir des applications pratiques et que les éleveurs mettent en commun leurs connaissances. Les programmes de mentorat pour la gestion des pâturages et le programme de production de boeuf de qualité vérifié plus, qui tient compte des pratiques en matière d'environnement et de production, font partie des mesures essentielles si l'on veut aller de l'avant. C'est ainsi que l'on pourra encourager le changement — via le partage des frais et d'autres types d'incitatifs — et vraiment permettre aux producteurs de prendre les choses en main. Comme nous notons des différences entre l'Est et l'Ouest, et même d'un produit à un autre, les incitatifs à utiliser ne sont pas nécessairement les mêmes pour tous.

M. Lloyd Longfield: Formidable; merci beaucoup.

Le président: Merci. C'est tout le temps dont nous disposons.

Je veux remercier tous nos témoins, Mmes Jackson et Brocklebank ainsi que MM. Black, Bonnett et Straathof, d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Nous avons pu avoir des échanges fort intéressants, et je suis persuadé que nous aurons l'occasion de nous rencontrer de nouveau.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>